

le trait d'union

La vie de l'Association
de la Maison des Enfants de Trélon



Juin 2017 - n° 19

Édito



Après une longue procédure, l'arrêté du Ministère de l'Intérieur du 6 février 2017 a été publié : l'association « Œuvre du Préventorium de l'arrondissement d'Avesnes », le « Prévent », la Maison des Enfants, est devenue l'Association Traits d'Union.

Après bientôt un siècle, elle dispose désormais de statuts adaptés à ses missions actuelles. L'aérium, préventorium créé en 1922 à l'initiative de la bonne volonté, du dynamisme de quelques personnalités locales, voulait combattre le fléau de l'époque, la tuberculose qu'on appelait la peste blanche ; la première réalisation de L'Œuvre du Préventorium fut la création de la Maison des Enfants. Le site de la Huda, situé en altitude, au bon air, au calme, au milieu des champs fut retenu : la belle et grande aventure commençait, elle ne s'est jamais arrêtée.

21^{ème} siècle : notre vénérable association a dû faire peau neuve, s'adapter à ses nouvelles missions, à une société en profond bouleversement. L'assemblée générale extraordinaire du 9 janvier 2015 avait validé nos nouveaux statuts et un règlement intérieur. Près de 100 ans après leur rédaction, après une reconnaissance d'utilité publique en 1934, ces statuts resteront toujours associés au respect de valeurs fondamentales de la République, à celles qui ont guidé Jeanne Roussele.

Au-delà du nom, c'est une page de notre histoire qui se tourne et qui nous projette dans un avenir à construire. Dans ce nouveau défi où la recomposition du secteur associatif est devenue stratégique, nous avons l'ambition de peser activement et positivement auprès de nos partenaires financiers que sont l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) et le Conseil départemental du Nord. Il est aussi essentiel que notre association soit identifiée par notre proactivité, qu'elle anticipe les besoins et souhaits de notre société en prise à tant de problèmes et d'inquiétudes, qu'elle soit associée à une qualité irréprochable des missions qui lui sont confiées. Demain encore plus qu'hier, nous devons en permanence réfléchir à l'avenir de notre association sans se limiter à nos actuelles missions : ce sera le gage de notre pérennité. En accueillant, en protégeant, en aidant tous ceux qui sont en difficulté, avec les décideurs de l'Avesnois, avec les financeurs de notre région Hauts de France nous participons à une grande œuvre collective. Le challenge santé des trois Maisons de Santé pluridisciplinaires d'Anor, de Fourmies et de Trélon opérationnelles depuis le début d'année pour le bien-être de l'ensemble de la population, notre récente participation fin mai au Village Santé d'Anor sont des marques concrètes de notre implication forte dans ce grand effort collectif.

Ce changement de nom, c'est aussi pour nous l'occasion de valoriser davantage nos activités qui ne relèvent pas directement de la protection de l'enfance, et donc d'être reconnus comme des acteurs généralistes de l'offre médico-sociale.

Tous ensemble, nous réussirons. Je compte sur vous.

LE PRÉSIDENT
BERNARD COLLIN



Coup de projecteur

CONVENTIONS DE PRINTEMPS



L' « Association TRAIT D'UNION » compte dorénavant des nouveaux partenaires avec lesquels deux conventions distinctes viennent d'être signées. Ces accords de volonté qui s'apparentent à des contrats permettent d'établir et de pérenniser un projet dans le temps.

Le premier concerne le collège Denis Saurat représenté par son principal Monsieur Olivier Cornille et permettra aux collégiens et à leurs enseignants de bénéficier durant une journée et demie (en juin) des locaux de la salle des fêtes et de la salle polyvalente pour l'activité « Présentation publique de travaux d'ateliers de pratique théâtrale ». Toutes les dispositions relatives à la sécurité et au contrôle de respect des pratiques et des locaux ont été établies (assurances, inventaires, situation des alarmes, du matériel d'extinction...).

Messieurs Amand et Cornille ont signé ce document qui complète les liens qui existent déjà dans le domaine de la scolarité des usagers.

Bienvenue aux jeunes acteurs ! Qui dit répétition, dit spectacle... Vivement les 3 coups ! Deuxième partenaire, bien connu, avec lequel les jeunes de l'IMPro de Fourmies ont beaucoup travaillé : le Rotary-club de Fourmies-Hirson-Vervins, et qui concerne la préparation de l'exposition-vente annuelle des orchidées de La Capelle. Le 27 février 2017, Madame Corinne Fossaert, Présidente du club et Monsieur Bernard Collin ont paraphé le document conventionnel qui entérine la coopération des deux parties établie depuis plusieurs années. Depuis 2009 les rotariens et le public accueilli à l'hippodrome, ont pu admirer les réalisations originales assurées par les jeunes .



Signature de la convention entre le Rotary Club et l'Association en Février 2017 à l'IMPro

Ce travail de décoration et de créations suivant un thème choisi est un support d'apprentissages et nécessite une étude approfondie, une préparation minutieuse, un travail conséquent. Sous la responsabilité de Monsieur Palmiste, de l'ensemble de l'équipe de l'IMPro et en particulier de Monsieur Béra, les jeunes mettent en œuvre des savoir-faire et des applications de leurs connaissances. Cette activité, nouvelle chaque année, est une source très motivante pour les apprentis. Ils en ressortent très valorisés, félicités et gagnent en confiance en eux.

A l'occasion de cette signature, une visite des ateliers et de la nouvelle salle informatique avait été prévue. Les membres du Rotary, qui comptent parmi nos généreux donateurs, sont repartis heureux d'avoir pu découvrir l'établissement. Un apéritif dinatoire préparé et servi par les adolescents a clôturé chaleureusement ce moment de rencontre et de partage.

Partager, découvrir, mutualiser des projets, faire de nouvelles rencontres, apprendre des autres, s'enrichir des expériences et des parcours de personnes venant d'autres horizons sont des perspectives passionnantes qu'il faut saisir dès qu'elles se présentent. C'est ce que nous ne manquerons jamais de faire.

Françoise Mamé,
Vice-Présidente



Collège Denis Saurat à Trélon



Le groupe de l'IMPro devant les décors de l'exposition à la Capelle



Un travail de fond sur plusieurs mois



Orchidées et chocolats, exposition du 1er et 2 Avril 2017



Le billet d'humeur



Le changement c'est maintenant !

Oui je sais, c'est une phrase qui a déjà été utilisée ... mais qui caractérise la période mouvementée que nous vivons actuellement.

Les associations telles que la nôtre ne sont pas épargnées par les mutations socio-économiques de cette dernière décennie, qui viennent de fait bouleverser nos modèles socio-économiques, sur lesquels reposent nos activités et principes d'action.

A une époque où les besoins sociaux sont croissants, les réponses à ces besoins sont de moins en moins financés. La résultante, et nous le vivons depuis quelques temps, c'est une raréfaction de nos ressources dans un contexte de travail plus complexe.

Alors résistance ou résilience ?
J'y répondrai par **Investissement, Formation et Qualité :**

Investissement personnel et financier, car appréhender l'avenir, c'est s'engager humainement mais aussi prendre soin de moderniser nos équipements. **Formation**, car s'adapter aux enjeux de demain et appréhender la reconfiguration de nos offres de services, c'est se donner les moyens de nouvelles compétences. Et enfin (mais la liste n'est bien évidemment pas exhaustive) **Qualité**, car sans elle la finalité de nos interventions sociales n'aurait pas de sens.

C'est donc le triptyque sur lequel nous nous appuyons pour appréhender l'avenir, ce sont les fondations de cette association forte de son histoire (La Maison des Enfants) pour construire son avenir et donc désormais Traits d'Union.

Je vous souhaite une excellente période estivale 2017.

Brice AMAND,
Directeur Général

Un Maroilles singulier couronné de succès



L'ESAT de la Ferme du Pont de Sains a été mis à l'honneur par le jury du Concours Général Agricole 2017 qui lui a décerné la médaille d'argent pour la qualité de son Maroilles BIO au lait cru, dont l'établissement social, accueillant des travailleurs en situation de handicap, est l'unique producteur.

Rappelons que cette distinction fait suite à deux précédents : en 2014, 3 médailles d'argent récompensaient la qualité des produits du Terroir de l'ESAT : le Maroilles (avant son passage au Bio), la flamiche Maroilles-Poireaux et la flamiche Maroilles-Endives.

En 2015, le passage au bio de son maroilles se voit attribuer, pour sa qualité, la médaille d'or de la Foire aux Fromages de La Capelle. Ces différents succès viennent couronner non seulement le choix qui a guidé la production de ce fromage, mais aussi les efforts et le soin que les équipes de moniteurs d'ateliers et les travailleurs en situation de handicap ont su lui apporter avec constance depuis le début de son histoire .

L'histoire du Maroilles à la Ferme du Pont de Sains débute en 1985. L'ancienne étable est alors transformée en laiterie-fromagerie, conforme aux normes sanitaires déjà rigoureuses. Dans le prolongement de cette production fromagère, la fabrication des flamiches au Maroilles est lancée. En janvier 2015, le pari est pris de restructurer l'activité, en supprimant le cheptel de bovins (80 bêtes) et en nouant un partenariat fort avec BIOLAIT et avec un couple de producteurs de l'Avesnois : Monsieur et Madame Leprêtre.

Malgré quelques difficultés techniques, la transition se déroule avec succès, les professionnels experts dans la fabrication du Maroilles s'investissent pleinement pour adapter le procédé de fabrication aux nouvelles contraintes : le résultat d'un savoir-faire et d'une expérience collective des équipes de la fromagerie est au-delà des espérances. Forts des succès rencontrés et des récompenses obtenus dans la région, il a été ainsi décidé de participer au Concours Général Agricole du Salon International de l'Agriculture où le Maroilles Bio de la Ferme du Pont de Sains est distingué en 2017.



Événement

Assemblées annuelles des pôles : rassembler,

Depuis quelques années, les trois pôles d'activités de l'association regroupant les établissements et services des secteurs de la protection de l'enfance et du handicap, organisent leurs traditionnelles réunions d'information générales en direction des

Ces « AG » sont devenues des temps forts pour la dynamique de communication sur les activités dans professionnels pour une plus large information sur les bilans réalisés, les évolutions et les perspectives des de reconnaissance du travail accompli par tous. C'est également un temps de rencontre avec le Directeur solidarité collective, le développement et les changements à conduire au niveau associatif.



L'Assemblée du personnel du PMSA s'est tenue le 12 mai 2017 au Bol Vert.

Au cours de cette réunion, Nathalie Gyomlai, Directrice du pôle, a insisté au nom de l'équipe de direction, sur l'implication des professionnels et la belle dynamique positive et constructive que chacun a su porter. En effet, les financements publics sont en baisse et malgré ce contexte peu favorable le pôle génère un excédent en 2016.



Nathalie Gyomlai, directrice du pôle, Alain Fredonnet, directeur adjoint, Nicolas Piret, chef d'atelier ESAT, Laurence Cox, chef de service éducatif

Laurence Cox a présenté l'évolution significative des usagers et résidents accompagnés au PMSA : les foyers accueillent aujourd'hui une nouvelle population plus jeune qui souffre de troubles psychiques et/ou troubles du comportement, voire troubles du spectre autistique, présentant des difficultés d'ordre social et/ou relationnel. Cette évolution des publics se traduit par des cohabitations parfois difficiles avec les personnes accompagnées plus âgées.

Laurence Guislain, chef de service, a présenté les changements au niveau de l'offre d'hébergement. De 2016 à 2018, dans le cadre du CPOM, le nombre de places du foyer d'hébergement va être réduit au profit du Foyer d'hébergement section personnes vieillissantes, du Foyer Logement et du SAVS. Un nouvel « habitat regroupé » accueille désormais des usagers du Foyer Logement au cœur de Trélon.

Un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé [SAMSAH] a été créé le 1^{er} mai 2017. Ce service de 5 places s'adresse aux personnes présentant des troubles du spectre autistique. Pour l'association, il s'agit de prestations nouvelles pour un nouveau public, ce qui vient étoffer vos domaines de compétences. En nous confiant ce projet, l'ARS et le Conseil Départemental montrent la confiance qu'ils portent à l'Association, gage du sérieux et de qualité de l'accompagnement.

En conclusion, un rappel a été fait, par Laurence Guislain, de la Démarche d'amélioration continue impulsée dans le pôle. Si les enjeux financiers sont incontournables, l'utilisateur reste au cœur du dispositif et porté par les valeurs associatives : c'est bien la qualité de l'accompagnement dans tous les établissements et services qui doit rester la priorité des professionnels.

Restructuration commerciale

L'ESAT, après des années de déficit, présente en 2016 un excédent de 54 000 €. Ces résultats encourageants sont le fruit des restructurations menées et de l'effort de tous, dans tous les secteurs. Ces efforts s'inscrivent désormais dans la tendance et doivent se poursuivre

Restructuration Institutionnelle

La restructuration de l'offre au Centre d'habitat et au SAVS est également une nécessité pour faire face aux baisses budgétaires mais également pour adapter les prestations aux besoins de nouveaux résidents.

informer et valoriser le travail accompli

établissements et services des secteurs de la protection de l'enfance et du handicap, salariés.

chaque pôle. C'est l'occasion pour chaque direction de réunir en un même lieu et un même temps les activités de chaque établissement et service. C'est aussi un moment de valorisation des réussites et du général dont l'intervention permet de saluer l'implication de tous et d'inscrire celle-ci dans la



L'Assemblée du PMSE s'est tenue le 19 mai au Bol Vert.

Elle a permis cette année, en dehors de la présentation des données chiffrées de l'activité de l'IME, de l'IMPro et des deux SESSAD, d'exposer à l'ensemble des salariés, aux membres présents du Conseil d'administration ainsi qu'à la direction générale, une partie des activités et des accompagnements proposés par le PMSE.

Anne Denis a dans un premier temps, pris la parole pour présenter l'équipe mobile en direction des jeunes accueillis en IME et/ou en ITEP présentant des « situations complexes ». Après une brève recontextualisation du projet, son intervention a permis à l'auditoire de mieux percevoir ses objectifs, son organisation humaine et matérielle ainsi que l'intérêt pour le pôle, de s'être inscrit dans un tel projet.



Marie-Christine Eneau, directrice du PMSE

Différents professionnels de l'IME se sont succédés pour possible des activités « Snoezelen » (Sylvie VanLerbergue Pascal Wauthier), des suivis en psychomotricité (Odile Christine Eneau), du travail de l'art thérapeute (Laurence et Anne Marie Verdonck) et de l'organisation des soins

Sandrine Tetaert, Directrice de l'Unité d'Enseignement, description des activités pédagogiques de l'année.

Pour l'IMPro, Logan Palmiste a, quant à lui, procédé à et Compétent » auquel l'établissement adhère à présent. vie sociale (par Linda Delcourt) puis d'un focus des culturelles programmées en 2016.

Pour les SESSAD, Jérôme Pellez a ensuite pris la parole l'année, les partenariats, le territoire d'intervention et peuvent découler de son étendue.

M.C. Eneau, Directrice du Pôle, a terminé la présentation des établissements et des services.



Aperçu de la salle lors de l'assemblée



L'Assemblée du PEF s'est tenue le 23 mai au Bol Vert.

L'année 2016 a été marquée par l'entrée dans la démarche CPOM (2016-2018) et impactée par une baisse drastique des moyens imposée par le Conseil Départemental du Nord. Néanmoins, l'activité du Pôle a enregistré un excédent de 212 journées et pour le SAAMAD un excédent de 74 journées. Ce résultat positif a été en partie obtenu grâce une politique de gestion rigoureuse.

Au-delà de ce contexte de réduction budgétaire, le dynamisme, le sérieux professionnel et l'investissement de chacun ont permis une continuité de la qualité d'accueil et d'accompagnement, dans le souci quotidien d'une prise en charge optimum, porteuse d'espoir.

Pour se faire, l'ensemble des équipes éducatives au travers de médiations multiples (culturelle, sportive, citoyenne...) ont permis la poursuite de leur travail en direction des usagers, notamment dans les domaines suivants :

- la promotion de l'individu,
- le développement de la confiance en soi,
- un apprentissage et un soutien des savoir-être et savoir-faire,
- un accès à la citoyenneté,
- une qualité du cadre de vie.



Michèle Berger, Directrice du PEF, face à son auditoire.

Ce travail est également le fruit d'une synergie regroupant l'ensemble des prestations offertes à l'enfant au sein des établissements : « Un enfant qui grandit, c'est un adulte qui s'éveille ». Les prestations soins, art thérapie, psychologie et médiation familiale articulées avec la prestation éducative concourent à la restauration et la «reconstruction» des liens comme de la singularité de l'enfant.

Cette offre de service ne peut se réaliser sans le pilier fondateur pour l'enfant : sa famille. Dans sa clinique éducative le PEF met un accent tout particulier sur cette dimension du «travail avec les familles». Les évolutions législatives et sociétales conduisent à «faire et rendre la place à la famille», interlocuteur privilégié pour l'évolution de l'enfant. Cette dimension du travail va de soi au SAAMAD où l'intervention éducative se réalise dans le milieu familial en offrant aux parents un accompagnant dans l'exercice de leurs fonctions parentales. En MECS, cette dimension va s'imposer, les politiques de diversification des accueils conduisent à une refonte des internats qui ouvrent leurs portes plus largement aux parents et au travail sur le concept de co-éducation.

Quant aux perspectives d'action pour l'année à venir, il sera mis l'accent sur la scolarité, vecteur primordial pour l'enfant. C'est pourquoi, le PEF débutera en 2017 une Recherche Action, ayant pour thème l'étude des difficultés scolaires, leurs causes, leurs conséquences et les outils de remédiation envisageables. Cette démarche sera enrichie avec une autre étude menée dans le cadre de la prestation Art thérapie.

Et eu égard à la transformation de l'offre de service, le PEF procédera à un redéploiement de places d'internat qui se traduira par une augmentation de places SAAMAD transformé en IEADR. L'effectif global du PEF, qui était passé en septembre 2016 à 150 places atteindra 166 places au 01-01-2018.



La calendreuse a vécu.... ce qui compte, c'est la

Pour faire suite au travail des commissions initié projecteur de janvier 2017), la modernisation

À ce jour, le circuit du linge est conforme aux normes en vigueur : il faut suivre le sens de la marche. Tout ce qui est à nettoyer passe par une entrée spécifique, est trié, lavé et séché dans de nouvelles machines à double porte qui dosent automatiquement les produits lessiviels et se retrouvent de l'autre côté du local - espace propre - pour continuer le cycle d'entretien.



L'équipe de la lingerie se compose, de gauche à droite, de Marie-Françoise Soulié, Ludovic Poulain, Sylvie De Lange, Valérie Lévêque ainsi que Lydie Lafolie et Annie Vérie

Une impressionnante sècheuse-repasseuse en phase de finalisation d'installation va pouvoir permettre de retraiter l'ensemble du plat (draps, nappes...) actuellement et temporairement confié aux Ateliers du Val de Sambre. Sauf imprévus, ces grands travaux seront terminés pour la rentrée 2017. Malgré tout ce réaménagement, le travail des personnes est toujours essentiel : adaptation aux nouvelles technologies, maintenance, contrôle, tri et répartition, réparations dans des conditions parfois difficiles - quand il fait très chaud par exemple. Reste à terminer, en conformité avec les règles d'accessibilité, les vestiaires hommes/femmes avec douches, le coin couture et le bureau.



Le nouveau circuit de lavage commence par la porte d'entrée spécifique du local du linge sale

Conformément aux engagements pris, nous pouvons annoncer que la modernisation de l'activité en tenant compte de la rationalisation des coûts de fonctionnement dans le respect du personnel et pour bien-être des usagers est sur le point d'être finalisée. Nos remerciements vont à l'équipe de la logistique qui a contribué à la mise en place des nouveaux matériels. Comme nous l'écrivions en janvier de cette année dans les propos tenus lors de la cérémonie des vœux du 19 janvier : « c'est l'image du cap que nous nous sommes fixé, rationaliser, moderniser tout en préservant l'emploi ».

Désormais à la lingerie, marche en avant ! *c'est la marche en avant !*

par le Président depuis septembre 2015 (cf. article coup de et le réaménagement de la lingerie se poursuit .



La sècheuse-repasseuse, une machine encore en cours de réglage permet de sécher, repasser et plier le linge plat. Son utilisation demande une adaptation et l'apprentissage de nouvelles compétences. Mais à l'arrivée, quelle économie de temps et de gestes !



Le linge sale trié est introduit dans la machine à double porte. Une fois lavé, il sera retiré de l'autre côté, « espace linge propre »



Une fois sortie des machines, le linge propre passe dans les différents séchoirs, avant d'être repassé, trié une deuxième fois et ré-expédié dans les services concernés.

Les élèves en difficulté : quelles réponses ... suite

Dans l'article précédent, ont été abordés les adaptations de droits commun mises en place en cas de difficultés scolaires. Lorsque celles-ci s'avèrent inefficaces, il faut alors mettre en place une compensation plus importante nécessitant un dossier MDPH.

Il existe 4 types de compensation :

L'Assistante de Vie Scolaire (AVS)

Cette compensation s'adresse à des élèves souffrant d'un handicap physique, d'une maladie invalidante, de TED ou de troubles psychiques importants. Elle sert à gommer, à compenser le manque d'autonomie :

- dans la vie quotidienne (exemple : mobilité réduite),
- dans les apprentissages (ex.problèmes d'organisation, de compréhension des consignes avec ou sans déficience),
- dans la socialisation (difficultés relationnelles ou non respect des règles).

L'intervention s'effectue auprès des élèves au sein de l'école, selon des modalités liées aux besoins.

Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

Cette compensation s'adresse à des élèves qui ont besoin d'aides pluri-disciplinaires afin de pouvoir être maintenus dans un milieu scolaire ordinaire malgré leurs difficultés. Le SESSAD dispose d'un plateau technique permettant l'intervention de professionnels dans ces différents domaines au sein de l'école. Il faut qu'il y ait au moins 3 ou 4 troubles pour que le SESSAD soit demandé sinon les interventions se font par d'autres professionnels dans le milieu libéral.

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire(ULIS)

Ce dispositif s'adresse à des élèves, sans problème de comportement, capables de progresser notablement mais qui ont un retard par rapport aux attendus scolaires (moins de 2 ans).

Il permet aux élèves de rester dans une classe ordinaire correspondant à sa classe d'âge à un an près avec un enseignement adapté. Quand l'adaptation ne suffit plus, le coordinateur de l'ULIS prend le relais soit :

- sous forme de coéducation en classe par la mise en place des groupes de besoin pour travailler des objectifs spécifiques ;
- soit par des reprises en petits groupes (3 ou 4 élèves) dans le local ULIS (maximum 7 à 8 heures par semaine) pour y travailler des objectifs prioritaires qui favoriseront le travail dans la classe par la suite.
- soit l'AVS Co rattachée au dispositif ULIS intervient dans la classe auprès des élèves quelques heures pour les aider à entrer dans les apprentissages, à s'organiser.

L'Institut médico-éducatif (IME)

Cette orientation concerne les élèves qui ont plus de 2 ans de retard par rapport aux attendus. Ils ont besoin d'une prise en charge globale. Les difficultés de construction de la personne ne leur permettant pas ou très peu d'entrer dans les apprentissages.

Dans un prochain article nous aborderons plus en détail la prise en charge en IME.



L'agenda

vendredi 23 juin 18h30-21h : fête de la Musique pour les groupes de la MECS

mardi 27 juin : fête de l'Unité d'Enseignement

- à partir de 9h30 représentations théâtrales (au théâtre),

- à partir de 13h45 chants et danses à la salle des sports.

mercredi 28 juin à partir de 13h30 : tournoi de foot du PEF.

jeudi 20 juillet de 13h30 à 17h30 : kermesse de la MECS derrière les unités d'hébergement Elans/Isards.

22 septembre : Opération « nettoyons la nature » avec le PMSE sur le site de la Huda.

le trait
d'union

Juin 2017 - n° 19

tri-annuel

Directeur de publication : Brice AMAND, Directeur Général

Rédacteur en Chef :

Youcef BOUDJÉMAÏ, Directeur du Développement

Co-rédactrice en Chef : Françoise MAMÉ, administratrice

Mise en page : Éric LORENZ, chargé de communication

Correspondants :

Unité d'Enseignement : Sandrine TETAERT

Pôle Enfance et Famille : Xavier BLAMPAIN

Pôle Médico-Social Enfance : Marie-Pierre BOUTIN

Pôle Médico-Social Adulte : Thérèse WASIELEWSKI

contact@lamaisondesenfants.org

Siège : La Maison des enfants de Trélon,

49 r Roger Salengro - 59132 TRELON

